Compte rendu Conseil Municipal du 16 juin 2026

NOM	Prénoms		Présents	Etaient représentés par	Etaient absents
ARESTIER, *née SOULIER*	Nathalie	NA	X		
AUBERT	Marc	MA	X		
BOUZOU	Sabine	SB	X		
CID	Benoit	BC	X		
DARNIS	Marc	MD	X		
DELRIEU	Clément	CLD	X		
DELRIEU	Christian	CD	X		
FOUSSIGNIERE	Betty	BF	X		
GONCALVES	Jean	JG	X		
KYSEL, *née BERGES*	Andrée	AK		VIGUERARD Aurélie	x
LABORIE	Sandrine	SL	X		
POULET	Grégory	GP	X		
TEULIERE	Evelyne	ET	X		
VALETTE	Laurent	LV	X		
VIGUERARD	Aurélie	AV	X		
(15)					
BETAILLON	Virginie	VB			

La séance du conseil municipal est ouverte à 18h30.
Le quorum est atteint.
CD demande à l'assemblée si une personne souhaite être secrétaire de séance.
AV accepte de tenir le poste de secrétaire pour la rédaction du PV de séance.
CD présente le PV du conseil municipal précédent, il est arrêté suivi de l'émargement.
Ajout à l'ordre du jour :

Nomination du membre de la CLECT de Cauvaldor

Reprise du plan de financement : DETR Travaux de sécurisation de l'école, ses abords et cheminement des élèves

CD présente l'ordre du jour :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance,**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**
3. **Modification délibération sur les travaux de reprise maçonnerie du Garage AB 158**
4. **Tarif de vente de la parcelle AP 972 (Secteur Lacapelle)**
5. **Délibération missions contrôle technique et SPS : Aménagement boulangerie**
6. **Délibération avenant travaux d'aménagement d'un espace collaboratif et partages**
7. **Décisions modificatives : écritures transfert des résultats au SMECMVD + régularisation de l'échéance d'emprunt du 05/11/2020**
8. **Présentation du Plan Communal de Sauvegarde**
9. **Point sur les dossiers en cours**
10. **Questions diverses.**

1- Désignation d'un secrétaire de séance **15 voix POUR (à l'unanimité)**

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il convient, lors de chaque séance du conseil municipal, de désigner un secrétaire de séance chargé d'assurer la rédaction du procès-verbal.

Le Conseil procède à la nomination du secrétaire de séance. Madame VIGUERARD Aurélie est désignée à l'unanimité.

2- Approbation du procès-verbal de la séance précédente **15 voix POUR (à l'unanimité)**

Le procès-verbal de la séance précédente du 21 avril 2026 (dont le contenu a été transmis aux conseillers municipaux) est présenté par CD et adopté sans observation.

Le conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance précédente.

3- Modification délibération sur les travaux de reprise maçonnerie du Garage AB 158
15 voix POUR (à l'unanimité)

Par délibération antérieure, le Conseil municipal s'est prononcé sur les travaux de reprise de maçonnerie concernant le bâtiment communal cadastré section AB n°158. Après réexamen du dossier et échanges avec les différents intervenants, il apparaît nécessaire d'apporter certaines modifications ou précisions à la délibération initiale afin de garantir la bonne réalisation des travaux et la conformité administrative du projet.

La zone de vente sera plus grande que prévue, une terrasse sera réalisée et située au Sud de la boulangerie. Les wc publics sont abandonnés au vu du montant des travaux. Des toilettes seront donc créées à côté des vestiaires et gérés par le locataire. L'espace extérieur couvert ne sera pas loué.

Ces changements engendrent des travaux sur le pignon de la zone de vente.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur ces ajustements.

Reconstruction du mur du pignon	Entreprise CHANET TP	8.630 € HT
Nouveau devis au global	Entreprise CHANET TP	23.902 € HT

4- Tarif de vente de la parcelle AP 972 (Secteur Lacapelle)

Dans le cadre de la gestion du patrimoine communal, la commune envisage la cession de la parcelle cadastrée section AP n°972 située au secteur de Lacapelle. Au cours des échanges, il est apparu qu'un document d'arpentage devrait préalablement être établi. En conséquence, ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil Municipal afin de déterminer le prix de vente après réalisation de cet arpentage et présentation du dossier complet.

5- Délibération missions contrôle technique et SPS : Aménagement boulangerie
15 voix POUR (à l'unanimité)

La commune poursuit son projet d'aménagement des locaux destinés à accueillir la future boulangerie. Compte tenu de la nature des travaux envisagés, la réglementation impose le recours à certaines missions spécifiques, notamment le contrôle technique de l'opération et la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS). Ces prestations contribuent à garantir la conformité des travaux, la sécurité des intervenants et le respect des obligations réglementaires. Une consultation a été réalisée et Monsieur le Maire présente les offres reçues et propose de valider le recours à ces missions et d'autoriser leur contractualisation.

Mission de contrôle technique	SOCOTEC, Brive	2.790,00 € HT
Missions Accessibilité	SOCOTEC, Brive	150,00 € HT
Mission de coordination SPS	ALPES CONTROLE, Brive	1.650,00 € HT

6- Délibération avenant travaux d'aménagement d'un espace collaboratif et partages
15 voix POUR (à l'unanimité)

Les travaux d'aménagement de l'espace collaboratif et partagé se poursuivent conformément au programme validé par le Conseil municipal. Toutefois, au regard de l'avancement du chantier, certaines adaptations techniques ou prestations complémentaires se sont révélées nécessaires afin d'assurer la cohérence du projet et son bon fonctionnement futur. Ces modifications nécessitent la conclusion d'un avenant au marché de travaux initial. Le Conseil municipal est invité à examiner les évolutions proposées et à se prononcer sur leur validation.

*Agrandissement de l'ouverture vers la véranda 7.300 € HT
Modification du Lot 1 gros œuvre sur le marché initial de 26.548 % : 33.933,05 € HT (40.719,66 € TTC)

*Réalisation d'un doublage Rdc 1.890,00 € HT
Modification du Lot 6 plâtrerie sur le marché initial : 21.406,08 € HT (25.687,30 € TTC)

*Installation d'un réseau d'alimentation gaz 1.090,00 € HT
Modification du Lot 8 plomberie – chauffage – ventilation : 39.206,20 € HT (47.047,44 € TTC)

*Augmentation du montant global des travaux +36 913.05 € HT
Modification du marché de Maîtrise d'œuvre : 41 157.86 € HT (49 389.43 € TTC)

7- Ajout à l'ordre du jour : Nomination du membre de la CLECT de Cauvaldor
15 voix POUR (à l'unanimité)

Monsieur le Maire expose au CM qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant de la commune pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de CAUVALDOR. Clément DELRIEU étant à la commission finance de CAUVALDOR, il parait opportun de proposer sa candidature.

8- Ajout à l'ordre du jour : Plan de financement DETR Travaux de sécurisation de l'école, ses abords et cheminement des élèves 15 voix POUR (à l'unanimité)

Dans le cadre de l'instruction du dossier de DETR 2026, la Préfecture du LOT sollicite la reprise du plan de financement en fonction des crédits disponibles cette année au titre de la DETR 2026 : le montant de la subvention demandé passe à 170 000 €

9- Décisions modificatives : écritures transfert des résultats au SMECMVD + régularisation échéance d'emprunt du 05/11/2020 15 voix POUR (à l'unanimité)

Dans le cadre du transfert des compétences eau potable et assainissement au SMECMVD, plusieurs écritures comptables doivent être régularisées afin de traduire correctement les mouvements financiers liés à ce transfert.
Par ailleurs, une régularisation concernant l'échéance d'emprunt du 5 novembre 2020 doit être effectuée afin d'assurer la sincérité et la conformité des comptes communaux. Il est donc nécessaire d'adopter les décisions modificatives permettant d'ajuster les crédits budgétaires concernés.

DM 2 : crédits supplémentaires : **REGUL TRANSFERTS RESULTATS AU SMECMVD ASST BP 60100**
Dépenses ouvertes : 65888/65 : +17 743.65€ + 1068/OPFI : +22 591.72€
Dépenses Réduites : 001/OPFI : - 22 591.72€
Recettes ouvertes : 002/OPFI : +17 743.65€

DM 3 : crédits supplémentaires : **REGUL TRANSFERTS RESULTATS AU SMECMVD AEP BP 60100**
Dépenses ouvertes : 65888/65 : +111 387.78€ + 1068/OPFI : +6 343.08€
Dépenses Réduites : 001/OPFI : - 6 343.08€
Recettes ouvertes : 002/OPFI : +111 387.78€

DM 4 : crédits supplémentaires : **REGUL TRANSFERTS RESULTATS AU SMECMVD AEP BP 60100**
Dépenses ouvertes : 1068/OPFI : +19 949.08€
Recettes ouvertes : 001/OPFI : +19 949.08€

DM 5 : Virement de crédits : **REGUL ECHEANCE EMPRUNT DU 05/11/2020 BP 60100 2026**:
Crédits ouverts : 1641/OPFI : +410.59€
Crédits réduits : 2128/1019 : -410.59€

10- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

La commune poursuit la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde suite aux élections municipales, document essentiel de préparation et de gestion des situations de crise. Ce plan organise la réponse communale face aux événements susceptibles d'affecter la population tels que les intempéries, les incendies, les risques technologiques, les accidents majeurs ou encore les épisodes sanitaires exceptionnels. Cette présentation permettra aux élus de prendre connaissance de l'organisation retenue, des moyens mobilisables, des procédures d'alerte ainsi que du rôle des élus, agents et relais de quartier dans le dispositif communal.

Dès la mise à jour terminée, le PCS sera présenté à l'ensemble du conseil, envoyé à la Préfecture afin d'organiser un exercice / simulation.

11- Point sur les dossiers en cours

Un état d'avancement des principaux dossiers communaux est présenté aux membres du Conseil municipal :

- Four à pain de Plagne — Département accorde 30 % (8 485.53€) sur le montant des travaux (28 285.10 € HT)
- Polygone — Une maison en vente à Bellevue
  - Les maisons reviennent à la municipalité 55 après la construction ; avant, la mairie peut réclamer le prix de vente du terrain.
  - La commune se positionne donc pour une négociation.
- Territoire d'énergies — syndicat apportant des avantages financiers sur les énergies renouvelables ; une entrevue est prévue prochainement.

12- Questions diverses.

MEMBRES DES COMMISSIONS CAUVALDOR QUI ONT ETE VALIDES :

- Commission des finances : DELRIEU Clément.
- Commission travaux/bâti/voirie : CID Benoît.
- Commission enfance/jeunesse : VIGUERARD Aurélie.
- Commission santé : ARESTIER Nathalie.

VOIRIE

Des travaux de rattrapage et de remise à niveau de la voirie sont actuellement en cours sur plusieurs secteurs du territoire. Toutefois, les années à venir s'annoncent particulièrement sensibles en raison de l'augmentation significative des coûts d'entretien, de réfection et de sécurisation des routes, qui représentent une charge financière importante pour CAUVALDOR.

Une vigilance particulière est également demandée concernant les opérations de coupe et d'exploitation forestière. Le passage répété d'engins lourds peut occasionner des dégradations parfois importantes sur les chaussées, les accotements et les fossés. Il est rappelé que les entreprises intervenantes doivent prendre les dispositions nécessaires pour préserver les infrastructures et procéder, le cas échéant, à la remise en état des dégradations causées. Une attention renforcée sera portée à ce sujet afin de limiter les impacts sur le réseau routier communal et intercommunal.

FIBRE / ADSL

L'arrêt progressif du réseau ADSL se poursuit sur le territoire. Cette évolution vers les nouvelles technologies de communication nécessite une information et un accompagnement adaptés des habitants, notamment pour les personnes les plus éloignées du numérique ou disposant encore d'équipements fonctionnant exclusivement via l'ADSL.

Il est proposé d'anticiper cette transition en mettant en place une communication communale dédiée (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, affichage et information en mairie) afin d'informer les administrés des échéances à venir, des démarches à entreprendre et des solutions alternatives disponibles (fibre optique, offres internet adaptées, accompagnement par les opérateurs, etc.).

L'objectif est d'accompagner au mieux les habitants dans cette évolution et d'éviter toute interruption de leurs services de téléphonie, d'internet ou d'équipements connectés.

POUBELLES

Plusieurs signalements ont été effectués concernant des conteneurs de collecte présentant des dysfonctionnements, notamment des couvercles endommagés ou cassés.

Afin de permettre leur remplacement, un recensement des équipements défectueux sera réalisé sur l'ensemble de la commune. Les élus et agents municipaux sont invités à signaler les conteneurs concernés en précisant, dans la mesure du possible, leur emplacement et la nature du problème constaté.

À l'issue de ce recensement, un courrier sera adressé à CAUVALDOR afin de demander le remplacement ou la réparation des équipements dégradés, dans le but de maintenir un service de collecte de qualité pour les habitants.

L'ordre du jour est épuisé.

Clôture la séance du conseil municipal à 20h30.

Suivent les signatures

Aurélie VIGUERARD

Secrétaire de séance

Christian DELRIEU

Maire

MAIRIE DE BETAILLE (Lot) 46110

LISTE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 16/06/2026

Numéro	Objet
16_06 _2026 _01	NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
16_06 _2026 _02	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE
16_06 _2026 _03	AUGMENTATION REPRISE MACONNERIES GARAGE AB 158
16_06 _2026 _04	MISSIONS CONTROLE et SPS ESP COLLABORATIF ET PARTAGE
16_06 _2026 _05	AVENANT 1 LOT 1 ESPACE COLLABORATIF ET PARTAGE
16_06 _2026 _06	AVENANT 1 LOT 6 ESPACE COLLABORATIF ET PARTAGE
16_06 _2026 _07	AVENANT 1 LOT 8 ESPACE COLLABORATIF ET PARTAGE
16_06 _2026 _08	AVENANT 2 MO ESPACE COLLABORATIF ET PARTAGE
16_06 _2026 _09	MEMBRES CLECT CAUVALDOR
16_06 _2026 _10	SECURISATION DE L'ECOLE, DE SES ABORDS ET DU CHEMINEMENTS DES ELEVES : PLAN FINANCEMENT TRANCHE 1 DETR 2026
16_06 _2026 _11	DM 2 60100 CREDITS SUPPLEM TRANSFERT RESULTATS ASST SMECMVD
16_06 _2026 _12	DM3 60100 CREDITS SUPPLEM TRANSFERT RESULTATS AEP SMECMVD
16_06 _2026 _13	DM4 60100 CREDITS SUPPLEM TRANSFERT RESULTATS AEP SMECMVD
16_06 _2026 _14	DM5 60100 VIRT CREDIT REGUL ECHEANCE EMPRUNT 2020